



La Guilde Pérougienne ribaudes et écorcheurs

Les 15 joies du mariage



*« C'est ainsi qu'il vivra en se laissant
dépérir de jour en jour, et il finira sa vie
dans la misère »*

L'auteur des 15 joies du mariage, écrit entre la fin du XIV^{ème} siècle et le milieu du XV^{ème} siècle, est inconnu. Le texte est en effet signé d'un rébus dont la solution laisse des doutes.

Dans ce texte, l'auteur s'engage en donnant son point de vue sur le mariage. Pour lui, il est synonyme de prison (« *d'une nasse* ») dans laquelle l'époux entre volontairement ignorant qu'il court à sa perte. Il le démontre en quinze exemples, précédés d'un prologue et conclus par un épilogue. Il n'agit donc pas de joies mais plutôt malheurs frappant l'homme qui se marie. L'auteur précise toutefois qu'elles ne se produisent pas toutes pour le même homme. Seules une ou deux se produiront, mais de manière irrémédiable.

Selon Nelly Labère, le texte reprend le motif des 15 joies de la Vierge et détourne le culte marial en contre-culte marital.

Chaque texte commence par la définition de la « joie », puis sa démonstration narrative et se termine enfin de manière automatique par le mari finissant sa vie « *dans la misère* ».

Chaque période ou contexte marital entraînent inexorablement un malheur. Celui-ci est dû à la naïveté du mari, un peu radin, qui se fait duper et malmené par sa femme. Celle-ci est dominatrice, dépensière, adultère, et comploteuse.

Dans la 1^{ère} joie, le mari s'endette pour offrir une robe à sa femme.

Dans la 2^{ème} joie, le mari ne peut empêcher son épouse de sortir danser et de le tromper.

Dans la 3^{ème} joie, le mari va devenir père et doit subir les caprices de sa femme.

Dans la 4^{ème} joie, le mari, père d'une famille nombreuse, se fait mener par le bout du nez.

Dans la 5^{ème} joie, le mari est trompé par sa femme, d'un niveau social supérieur.

Dans la 6^{ème} joie, le mari est séparé de ses amis par son épouse.

Dans la 7^{ème} joie, le mari trompé devient l'ami de l'amant de sa femme par la manigance de cette dernière.

Dans la 8^{ème} joie, le mari est entraîné dans un pèlerinage car son épouse a envie de voyager.

Dans la 9^{ème} joie, le mari est mis sous tutelle par sa femme et ses enfants.

Dans la 10^{ème} joie, le mari ne pourra se séparer de son épouse.

Dans la 11^{ème} joie, la femme enceinte hors mariage va tout faire pour se faire épouser

Dans la 12^{ème} joie, le mari éloigné de sa maison par la guerre est cocufié.

Dans la 13^{ème} joie, sa femme devient bigame en se remarquant pendant l'absence de son époux.

Dans la 14^{ème} joie, l'homme se remarie à une femme plus âgée qui le domine.

Dans la 15^{ème} joie, le mari est cocufié au su de tous.

Derrière la satire qui manie clichés et caricatures et ne donnant la part belle ni aux hommes et encore moins aux femmes, le texte offre l'opportunité de percevoir le quotidien domestique (organisation de la cellule familiale

et du foyer, relations sociales, préoccupations financière et religieuse, événements de la vie...).

Il s'agit également d'une porte d'entrée au sein d'un fait social : le mariage. Pour l'Eglise, la sexualité ne peut être acceptable qu'au sein du mariage légitimant l'union d'un homme et d'une femme. Depuis le conseil de Latran en 1139, celui-ci est devenu le lien fondamental de la société. Il est désormais religieux et indissoluble. En 1215, le mariage doit être public (publication des bans, vérification des droits, de l'inceste et de la bigamie...).

L'objectif est de lutter contre l'enlèvement, la promesse mutuelle et le concubinage, largement pratiqués avant le XIII^{ème} siècle. Cependant, la présence du prêtre pour légitimer le couple n'est pas systématique. Elle ne devient obligatoire qu'en 1539 lors du Concile de Trente.

En faisant entrer le lecteur dans l'intimité conjugal, l'auteur permet une vision réaliste, bien que subjectif, du mariage à la fin du Moyen âge.

Sources

Les quinze joies du mariage, Nelly Labère (préfacier), Folio Classique, 2016.

Iconographie

Mariage valide, *Decretales de Gregoire IX*, (BM Troyes), 13^{ème} siècle.